

Inscription scolaire

Ecole maternelle « Les Courlis »



Rentrée 2022/2023



CERTIFICAT D'INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE DE HOERDT

Classe* : Dernière école fréquentée* :

L'ENFANT (un formulaire à remplir par enfant)

Nom* _____ Prénom* _____ Sexe* _____

Date de naissance* _____ Lieu (ville/département) _____

Adresse* _____

L'enfant réside* : chez les parents chez le père chez la mère chez ses tuteurs

LA FAMILLE

Situation familiale des parents (caractère non obligatoire) :

mariés pacsés vie maritale divorcés séparés veuf

1^{er} parent

Autorité parentale* Oui Non

Nom de famille* : _____ Nom d'usage* : _____

Prénom* : _____

Catégorie socio-professionnelle⁽¹⁾ : _____

Adresse (si différente de celle de l'enfant)* : _____

N° de téléphone domicile* : _____

N° tél. portable* : _____ N° de tél. professionnel* : _____

Courriel* : _____

2^{ème} parent

Autorité parentale* Oui Non

Nom de famille* : _____ Nom d'usage* : _____

Prénom* : _____

Catégorie socio-professionnelle⁽¹⁾ : _____

Adresse (si différente de celle de l'enfant)* : _____

N° de téléphone domicile* : _____

N° tél. portable* : _____ N° de tél. professionnel* : _____

Courriel* : _____


LA FRATRIE

Nombre de frères et sœurs* : _____

Précisez les prénoms, l'année de naissance et les écoles fréquentées*

| Nom / Prénom | Date de naissance | Ecole fréquentée |
|--------------|-------------------|------------------|
| | | |
| | | |
| | | |

(1) consultez la liste des catégories socio-professionnelle page 4



En cas de demande de dérogation scolaire, merci de remplir le formulaire de dérogation et joindre les documents demandés.

1. L'INSCRIPTION EN MAIRIE :

Pour préinscrire l'enfant à l'école maternelle, les parents se rendent à la mairie de leur domicile **avec les documents suivants :**

- le livret de famille ou une copie intégrale d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile,
- la dérogation scolaire, le cas échéant.

La mairie délivre aux parents le présent certificat d'inscription.

2. L'ADMISSION EFFECTIVE A L'ECOLE MATERNELLE :

Les parents doivent ensuite se présenter à l'école accompagnés de leur enfant munis des pièces suivantes :

- du présent document,
- du livret de famille ou une copie intégrale d'acte de naissance,
- d'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge,
- de la dérogation scolaire, le cas échéant.

Date :

Signature du représentant légal :

| |
|---|
| Réservé à l'administration |
| Date d'enregistrement : |
| Document présentés : |
| <input type="checkbox"/> le livret de famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance |
| <input type="checkbox"/> un justificatif de domicile |
| <input type="checkbox"/> la dérogation scolaire, le cas échéant |
| Signature : |
| RENDEZ-VOUS LE : |

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

INFORMATION

La commune de Hoerd, 1 rue de la Tour, 67720 Hoerd, représentée par son Maire en exercice, recueille des informations vous concernant pour : effectuer les inscriptions à l'école maternelle

La base légale du traitement est : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable de traitement

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : école maternelle et ministère de l'Education nationale

Les données sont conservées pendant : 1 an

Les données marquées par un astérisque dans le questionnaire doivent être obligatoirement fournies.

Dans le cas contraire, nous ne pourrions valablement procéder à l'inscription de l'enfant

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits

Pour exercer ces droits, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : rgpd@hoerd.fr ou à l'adresse postale : mairie de Hoerd, 1 rue de la Tour, 67720 Hoerd

Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : rgpd@cdg67.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL

ANNEXE – CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

- 11 Agriculteurs sur petite exploitation
- 12 Agriculteurs sur moyenne exploitation
- 13 Agriculteurs sur grande exploitation
- 21 Artisans
- 22 Commerçant et assimilés
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- 31 Professions libérales
- 33 Cadres de la fonction publique
- 34 Professeurs, professions scientifiques
- 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
- 42 Professeurs des Ecoles, instituteurs et assimilés
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 Clergé, religieux
- 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 Techniciens
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise
- 52 Employés civils et agents de service de la fonction publique
- 53 Policiers et militaires
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers
- 62 Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 Chauffeurs
- 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 Ouvriers agricoles
- 71 Anciens agriculteurs exploitants
- 72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 74 Anciens cadres
- 75 Anciennes professions intermédiaires
- 77 Anciens Employés
- 78 Anciens ouvriers
- 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 83 Militaires du contingent
- 84 Elèves, Etudiants
- 85 Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
- 86 Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

Pour toutes questions, veuillez vous adresser à la Directrice de l'école maternelle « Les Courlis », Mme ALQUIER :



Ecole maternelle « Les Courlis »
20 rue du Traineau 67720 HOERDT
03.88.51.38.62 (uniquement le mardi)
ecole-maternelle@hoerd.fr